



# Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable du Niger (2023-2027)

## Feuille de route

---

La feuille de route élaborée par l'Équipe Pays établit les principes directeurs du nouveau Plan cadre de coopération (PCC) ainsi que sa mise en œuvre. Les agences, fonds et programmes s'engagent à « ne laisser personne pour compte » et veilleront à l'application des principes de programmation des Nations Unies dans le but d'assurer :

- i. Une meilleure cohérence et efficacité des interventions ;
- ii. Une meilleure convergence pour la mise en œuvre des programmes conjoints notamment en assurant la complémentarité entre les secteurs de l'humanitaire, du développement et du renforcement de la paix ;
- iii. Une priorisation géographique et l'identification des populations les plus vulnérables ; et
- iv. Une approche commune dans les opérations.

---

## 1. Contexte du Niger

Le Niger connaît depuis plusieurs années des attaques terroristes liées, entre autres, à la montée de l'extrémisme violent, ainsi qu'à la crise sécuritaire au Mali, au Nigeria et en Lybie. Les niveaux de risque et de fragilité requièrent des efforts importants en matière de prévention de la violence et de la création des conditions propices pour une paix durable. Pour répondre à ses défis, le Gouvernement a mis en place la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) qui a pour mission de contribuer à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable.

Le contexte électoral au Niger qui s'est étendu de novembre 2020 à avril 2021 a rendu difficile la collecte de certaines données / informations préalables et nécessaires à l'élaboration d'un nouveau cycle de programmation. De ce fait, le 24 février 2021, l'Équipe Pays du Niger a demandé à DCO et obtenu l'extension de l'UNDAF 2019-2021 pour une durée de douze (12) mois.

## 2. Introduction

Le système des Nations Unies (SNU) appuie le Gouvernement du Niger (GdN) et la population du pays à travers la mise en œuvre de l'UNDAF 2019-2021<sup>1</sup>. Ce cadre de coopération constitue la réponse commune et intégrée des Agences, Fonds et Programmes aux priorités nationales identifiées dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 et permet de contribuer à l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).

L'UNDAF 2019-2021 a été approuvé en février 2019. Il s'articule autour de trois domaines ; (i) Résilience, (ii) Gouvernance-Paix-Sécurité, et (iii) Développement Social et Dividende Démographique. Ces domaines sont déclinés en cinq résultats chacun géré par un Groupe de résultats responsable de la planification et la coordination sectorielle, ainsi que de la mobilisation et l'orientation de ressources financières vers les domaines et les régions prioritaires. Les Groupes de résultats sont composés des membres du personnel des différentes agences, qui s'assurent de l'efficacité et de la durabilité des interventions et de la disponibilité des compétences nécessaires à la réalisation des résultats de l'UNDAF. À cet effet, des Plans de Travail Annuel (PTA) par résultat sont développés et revus annuellement. Les groupes de coordination mandataires notamment le Groupe Technique de Suivi et Évaluation (GTSE), le Groupe de Communication (GC) et le Groupe de Mobilisation des Ressources (GMR) fournissent un appui aux groupes de résultats. À cela s'ajoute le Groupe de Gestion Inter-Agence (GTIA) créé afin de remédier à la coordination intersectorielle.

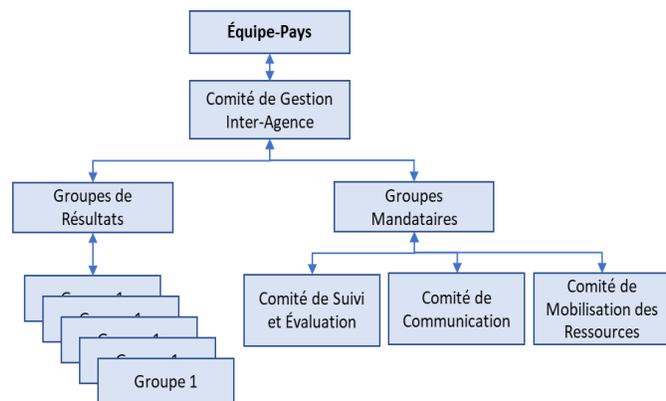


Figure 1: Structure de coordination

Le dernier exercice conjoint de revue de l'UNDAF (2014-2018) s'est tenu en 2019. Il a permis de tirer des leçons pertinentes, tenir compte des contraintes et opportunités, et suggérer des mesures idoines pour accroître la performance du plan-cadre. Cet espace de dialogue renforce les discussions intersectorielles, la prise en compte des priorités nationales et sectorielles et les synergies intersectorielles. À date, seule la revue de l'UNDAF (2014-2018) est complétée tandis que la revue de l'UNDAF (2019-2021) n'a pu être finalisée en raison des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19. La revue en fin de parcours de l'UNDAF (2019-2021) est en cours. Les résultats de celle-ci seront intégrés dans l'Analyse Commune de Pays (ACP)<sup>2</sup> de 2021.

Conformément aux principes d'intervention visant à accroître l'efficacité de l'aide, les Nations Unies contribuent à l'appropriation nationale par le renforcement des capacités locales. Par ailleurs, dans la mise en œuvre des programmes, la préférence est notamment donnée au soutien aux institutions nationales et aux acteurs de la société civile, à l'utilisation des systèmes

<sup>1</sup> Une extension de 12 mois est accordé au UNDAF (2019-2021)

<sup>2</sup> Country Common Assessment - CCA

nationaux et des compétences et ressources disponibles au sein du SNU. Cette approche minimise l'utilisation des consultants externes.

Parallèlement à la coordination interne du SNU, l'Équipe Pays est membre du Comité Gouvernement - Partenaires Techniques et Financiers. Ce comité offre un cadre de dialogue entre ses participants, coordonne et harmonise les interventions des partenaires, veille à l'alignement des appuis sur le cycle budgétaire national et facilite la mobilisation des ressources politiques, financières et techniques.

Enfin, l'Équipe Pays participe à la réponse aux problématiques humanitaires et à l'atténuation de leurs répercussions sur les populations vulnérables. Sous la supervision du Gouvernement du Niger, la communauté humanitaire et les acteurs du développement et de renforcement de la paix concertent leurs actions afin d'apporter l'assistance nécessaire, sauver des vies, créer les conditions du relèvement et renforcer la résilience des communautés affectées.

L'ensemble des acteurs travaillent ainsi à traduire en action la nouvelle approche du travail (New Way of Working -NWoW) développée au Sommet Humanitaire Mondial de 2016. Elle implique une collaboration accrue et une coordination opérationnelle entre l'ensemble des acteurs humanitaires, de la stabilisation et du développement en vue de répondre durablement aux besoins et aux vulnérabilités des personnes assistées.

### 3. Processus d'élaboration du Plan Cadre de Coopération (PCC)

Le processus d'élaboration s'étend sur quatre phases consécutives soient ; (i) l'évaluation en fin de parcours de l'UNDAF (2019-2021) ; (ii) l'élaboration du ACP ; (iii) le PCP ; et (iv) l'élaboration des programmes Pays des agences partenaires. En pratique, les phases se chevauchent légèrement afin de permettre aux parties prenantes de renforcer les différents documents avec des informations pertinentes. Les détails de ce calendrier ainsi qu'un plan de communication sont fournis en annexe.

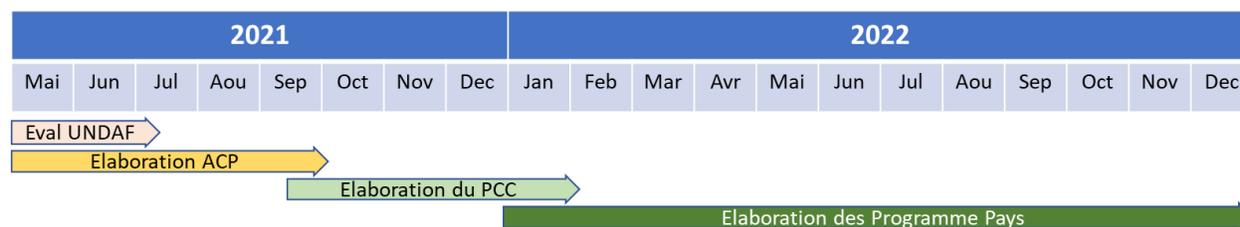


Figure 2: Étapes et calendrier d'exécution du CP.

L'ensemble du processus d'élaboration est guidé par le CGAI et l'identification d'un comité ad hoc par thématique. Les comités ad hoc sont co-présidés par une agence et un Partenaire technique et financier (PTF). Ils réunissent les membres des parties prenantes (GdN, SC, IONG, PTF). Les comités coordonnent les activités de formation, d'analyse dans l'ACP, d'élaboration du PCP. Ils sont dissous à la validation du PCP.

### 3.1. Évaluation de l'UNDAF (2019-2021+)

L'UNDAF 2019-2021 est la réponse collective et intégrée du SNU aux priorités nationales définies dans son plan de développement Economique et social (PDES) 2017-2021. Il comporte trois domaines, (i) Résilience, (ii) Gouvernance-Paix-Sécurité, et (iii) Développement Social et Dividende Démographique). Ces trois domaines sont déclinés en cinq résultats lesquels ont donné lieu à des groupes de résultats pour s'assurer de la mobilisation et l'orientation de ressources financières vers les domaines et les régions prioritaires, en s'assurant que les compétences nécessaires à leur réalisation sont disponibles d'une manière efficiente et durable. Sous la houlette de l'équipe du bureau de la Coordination des Nations Unies du Niger, le processus d'évaluation de l'UNDAF 2019-2021 a été lancé ; Il comporte trois phases : (i) la phase préparatoire ; (ii) la phase de revues annuelles au niveau des groupes de résultats ; (iii) la phase de finalisation des plans conjoints de travail. Le chronogramme de ce processus est présenté dans le tableau ci-dessous. L'équipe pays du Niger compte finaliser cette évaluation au plus tard le 15 juillet, 2021.

ETAPES CLES	Dates
<b>1. Phase préparatoire à la Revue</b>	
Le draft des TdR de la Revue Annuelle est disponible	23 Avril 2021
Discussions préliminaires au sein de chaque agence	Du 26 au 30 Avril 2021
<b>2. Revues Annuelles au niveau des Groupes des Résultats</b>	
Réunions techniques conjointes des Revues annuelles des Plans Conjointes de travail (PCT)	03 – 14 Mai 2021
Ateliers de validation technique des rapports des Groupes de travail	17 – 21 Mai 2021
Atelier/Revue intersectorielle	04 Juin 2021
Réunion du Comité de Pilotage	10 Juin 2021*
Rapport de l'évaluation de l'UNDAF sur la période 2019-2021	18 Juin 2021
<b>3. Finalisation des PCT 2021</b>	
Vérification finale de la cohérence interne du PCT 2021	21 – 25 Juin 2021
Partage des versions ajustées des PCT	29 Juin 2021

### 3.2. Élaboration de l'Analyse Commune de Pays (ACP)

Le but du ACP est de formuler des recommandations qui guideront l'élaboration du PCP afin de proposer une approche stratégique, opérationnelle et de gouvernance du SNU adaptée au Niger. L'élaboration de l'ACP s'articule autour de deux grands axes ; l'un programmatique centré sur un nombre limité de grandes thématiques prioritaires<sup>3</sup> afin de guider l'analyse de l'ensemble des

---

<sup>3</sup> Les thématiques prioritaires découlent d'un processus consultatif rassemblant l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la communauté internationale et des acteurs nationaux avec la contrepartie gouvernementale.

ODD (RE : image 3) et l'autre opérationnel centré sur les capacités opérationnelles des parties prenantes et des flux financiers.

Il n'y a pas de limite placée sur le nombre de thématiques prioritaires, mais un nombre élevé de celles-ci disperseraient les interventions et demanderait plus de ressources et de temps afin de créer un impact mesurable au niveau de la communauté. Chaque thématique est analysée par rapport à cette approche et permet d'identifier les interventions qui permettront d'avoir un effet multiplicateur sur l'atteinte de l'agenda 2030 tout en permettant la flexibilité requise pour changer les champs d'intervention au besoin.



Figure 3: Les thématiques prioritaires est analysée par rapport aux 17 ODD.

Chaque thématique est analysée par rapport (i) au programme 2030 et aux 17 ODD (RE : Figure 4), (ii) Identification et consultations avec les groupes vulnérables afin de déterminer les raisons pour lesquelles ils sont laissés pour compte (iii) l'analyse des risques qui impactent le pays et plus particulièrement ceux laissés pour compte ainsi que les risques transfrontaliers, (iv) l'analyse des capacités notamment l'analyse de l'économie politique, de la capacité de transformation de l'économie et l'analyse de la politique fiscale et financière, (v) l'analyse des écarts que les facteurs structurels ont créés ainsi que le partenariat nécessaire pour les surmonter.

L'analyse est faite à partir de trois sources d'information : (i) un examen des analyses existantes et des leçons apprises à l'échelle du système sur les menaces, les défis pour la paix, la sécurité et le développement durable au Niger, (ii) la cartographie et l'analyse des données existantes de la société civile et le secteur privé ; des ministères et du SNU ; et sur les bases des thématiques prioritaires (iii) impliquer les parties prenantes pour recueillir et analyser les données brutes sur des ODD afin de combler les déficits en informations.

L'axe opérationnel vient compléter l'information requise pour finaliser l'ACP par le biais de (i) évaluation des capacités de gouvernance et institutionnelles existantes dans le pays pour la planification, la mise en œuvre et le suivi de la transformation politique et socio-économique conformément aux ODD et à

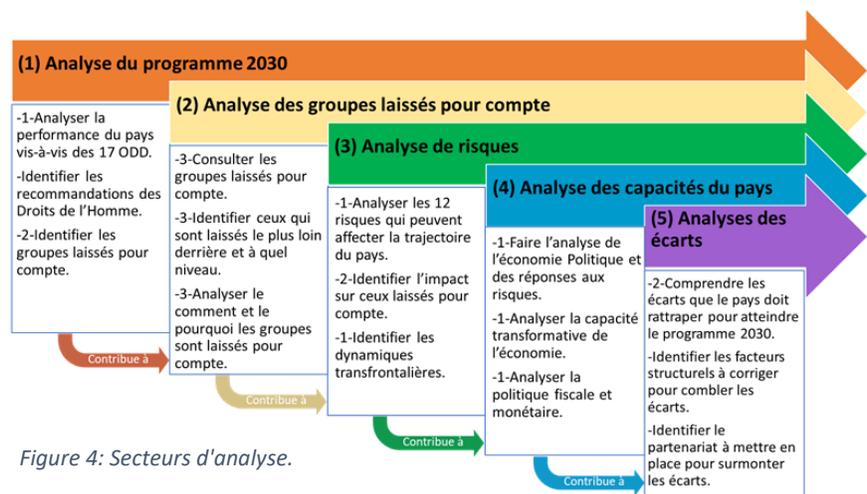


Figure 4: Secteurs d'analyse.

l'Agenda 2063, (ii) la cartographie des synergies avec les cadres d'interventions nationaux, régionaux et globaux ; et (iii) la cartographie des acteurs internationaux au Niger (CEDEAO, BAD, BM, UE, acteurs bilatéraux, etc.) ; (iv) cartographie de la structure de gouvernance interne du SNU et des PTF ; et (v) analyse des flux financiers.

Voici le calendrier proposé :

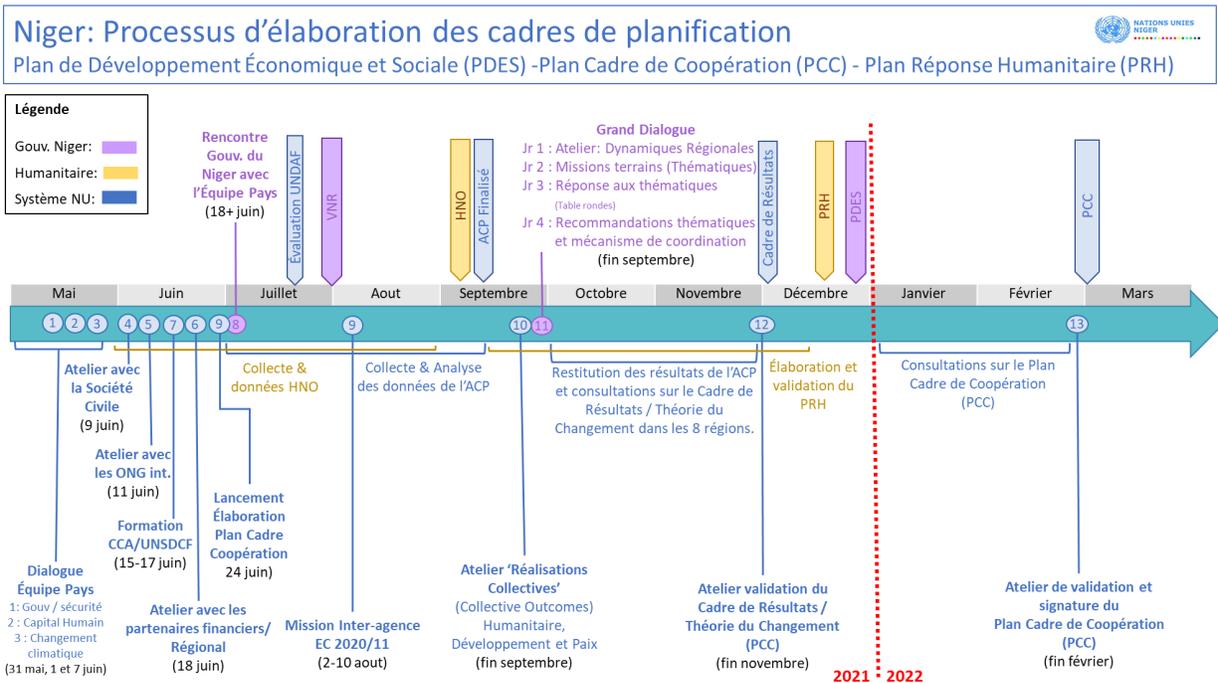


Figure 5: Calendrier du CCA/UNSDCF harmoniser avec la planification humanitaire ; mai à février 2022 (RE : annexe 1)

Les résultats et recommandations du rapport de l'ACP seront validés et restitués au niveau national et dans les huit régions du Niger. Des ateliers seront organisés autour des tables rondes et d'une session en plénière avec toutes les parties prenantes afin de créer une compréhension commune des défis et opportunités dans l'atteinte des ODD au Niger.

### 3.3. Élaboration du nouveau Plan Cadre de Coopération (PCC)

Le PCC permet d'assurer un soutien plus efficace et cohérent à l'échelle du système, de faire face aux menaces sécuritaires, aux droits de l'Homme et aux crises humanitaires et sanitaires tout en articulant des réponses alignées sur les ODD.

La planification du nouveau PCC sera fondée sur un ensemble de rapports et recommandations :

- Les recommandations de la revue fine de parcours de l'UNDAF (2014-2018) ;
- Les recommandations de la revue fine de parcours de l'UNDAF (2019-2021) ;
- Le Rapport Volontaire National du Niger sur les ODDs publié en 2019 et 2020 et 2021 (si disponible) ;
- L'analyse rapide de l'Impact Socio-économique de la crise Covid-19 au Niger ; et
- Élaboration de l'ACP.

Un processus de développement du Cadre de Coopération en deux étapes sera initié :

## Étape 1 : Élaboration de la Théorie du Changement (TdC)

- i. Consultations des parties prenantes sur les priorités d'intervention accélératrices, les hypothèses et les résultats attendus par le biais de forums multipartenaires organisés au niveau national et dans les huit régions du Niger. Des tables rondes ciblant les différents groupes de la société civile (Jeune, femmes, enfants, religieux, etc.) compléteront les sessions en plénière. Ces ateliers sont organisés dos à dos avec les ateliers de restitution avec toutes les parties prenantes au Niger.

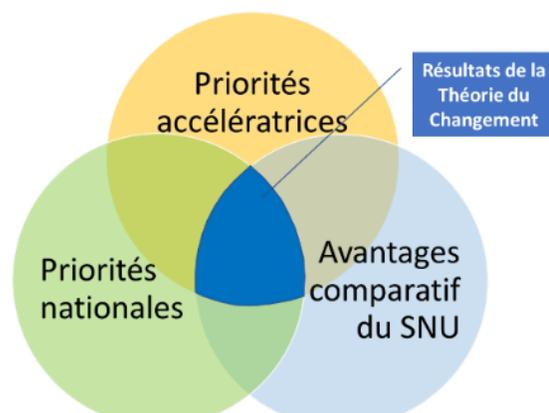


Figure 6: L'ensemble des consultations permettent de dégager les résultats à atteindre qui forment la Théorie du Changement.

- ii. La synthèse de l'ensemble des consultations fournira la base aux discussions lors de l'atelier sur l'identification des « Réalisations Collectives » pour élaborer la Théorie du Changement (TdC) et rédiger le cadre de résultats (CdR) par les comités thématiques ad hoc. La première ébauche du TdC/CdR sera partagée avec les parties prenantes au niveau national et dans les huit régions.
- iii. L'intégration des commentaires permettra de présenter la TdC/CdR pour validation par l'Équipe Pays.

## Étape 2 : Rédaction du Cadre de Programmation.

- iv. Rédaction du PCC par les comités ad hoc thématiques, ajout des infographies et mise en forme.
- v. Analyse des avantages comparatifs du SNU dans les domaines de priorités de développement identifiées par la théorie du changement (TdC). Cette étape consistera à mieux comprendre le rôle du SNU au Niger à travers un questionnaire à destination des partenaires (gouvernement, partenaires de mise en œuvre, bailleurs de fonds, société civile et secteur privé) et une demi-journée de rencontre avec les bailleurs et les états membres.
- vi. Définir la structure de gouvernance du SNU au Niger.
- vii. Consultation et validation du PCC par le biais d'ateliers régionaux de restitution et de validation au niveau national.
- viii. Signature du PCC par l'Équipe Pays.

### 3.4. Structure de gouvernance partenariale et flux financiers.

Définir l'architecture de gouvernance des partenaires techniques et financiers rassemblant les secteurs de la paix, du développement et de l'humanitaire pour le Niger afin de l'intégrer à sa proposition de directive sur le Niger. Cette structure permet de consolider le partenariat nécessaire et de définir les flux financiers pour atteindre les ODD.

### 3.5. Configuration de l'Équipe pays

Conformément à la résolution 72/279 sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, le processus d'élaboration du PCC s'accompagnera d'une évaluation collective des capacités requises pour la mise en œuvre du cadre et d'une reconfiguration éventuelle de l'Équipe pays. Cela pourra aboutir par exemple à la mise en place de nouveaux "business model" allant d'un bureau de représentation, à un bureau de projet, en plaçant du personnel au sein du Bureau du Coordonnateur résident ou d'une autre agence du SNU, ou une présence au niveau régional, etc.

Ce travail devra être mené une fois tous les autres éléments du Cadre de Coopération finalisés. Cette évaluation sera confrontée à la difficulté de prévoir les ressources un an à l'avance et devra se baser sur une analyse des contributions passées. L'engagement du gouvernement sera déterminant pour mener à bien cette analyse.

### 3.6. Préparation du Cadre de Financement du PCC

Une fois le document validé, le SNU au Niger entreprendra le développement d'un cadre de financement du PCC en lien avec l'analyse du financement des ODDs. Il s'agira de présenter selon les principes de transparence et de redevabilité requis par le funding compact (A/74/73/Add.1 - E/2019/4/Add.1) signé entre les États membres et le UNSDG, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du PCC. Instrument de planification, gestion et de mobilisation de ressources, le cadre de financement a pour but de rendre plus clair et plus efficace l'utilisation des fonds.

Au cours de l'élaboration de L'ACP, un dialogue avec les partenaires sur la situation du financement des ODDs aura été initié et les besoins en financement des ODDs intégrés dans les priorités stratégiques du PCC lorsque cela est pertinent. Le cadre de financement devra s'appuyer sur cette analyse pour permettre de cibler les ressources notamment pour des investissements catalytiques qui permettront de mobiliser des fonds plus importants.

Une stratégie de mobilisation de ressources sera ensuite développée sur la base de ce cadre de financement. Le groupe interagence des Nations Unies, et l'ACP travailleront sur l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie au cours de l'année 2021.

## 4. Alignement des programmes des agences avec le CCD

Le calendrier du processus d'élaboration du nouveau cadre de coopération a été établi en fonction des impératifs de programmation des agences, fonds et programmes qui composent l'Équipe Pays des Nations Unies au Niger, afin de permettre à la programmation des agences de se fonder sur les résultats stratégiques du Système des Nations Unies au Niger, et sera soumis au comité de pilotage conjoint entre les Nations Unies et le Gouvernement du Niger.

En vue d'une soumission de leur document de programme pays aux Comités Exécutifs en septembre 2021, l'UNFPA, l'UNICEF, et le PNUD devront soumettre à leurs bureaux régionaux respectifs leur première ébauche de programme en février/mars 2021. Pour ce faire, les résultats

stratégiques du Cadre de Coopération doivent avoir fait l'objet de concertation en amont au sein de l'Équipe Pays.

Les autres agences fonctionnent sur une programmation annuelle, ou par projet, et finalisent pour un grand nombre d'entre elles leur document programmatique en fin d'année calendaire.

## 5. Hypothèses et risques

Cette feuille de route est basée sur l'hypothèse que les mesures de confinement ne seront pas remises en place au Niger, ou qu'elles le seront d'une manière discontinue ce qui permettra la mise en place d'une organisation de rencontres physiques pour les différents moments clés du dialogue nécessaire au processus de développement du PCC.

Dans l'éventualité où un confinement ne permettrait pas de rencontres physiques, des solutions alternatives seront mises en œuvre pour assurer un processus participatif.

## 6. Budget du processus d'élaboration du Plan Cadre de Coopération

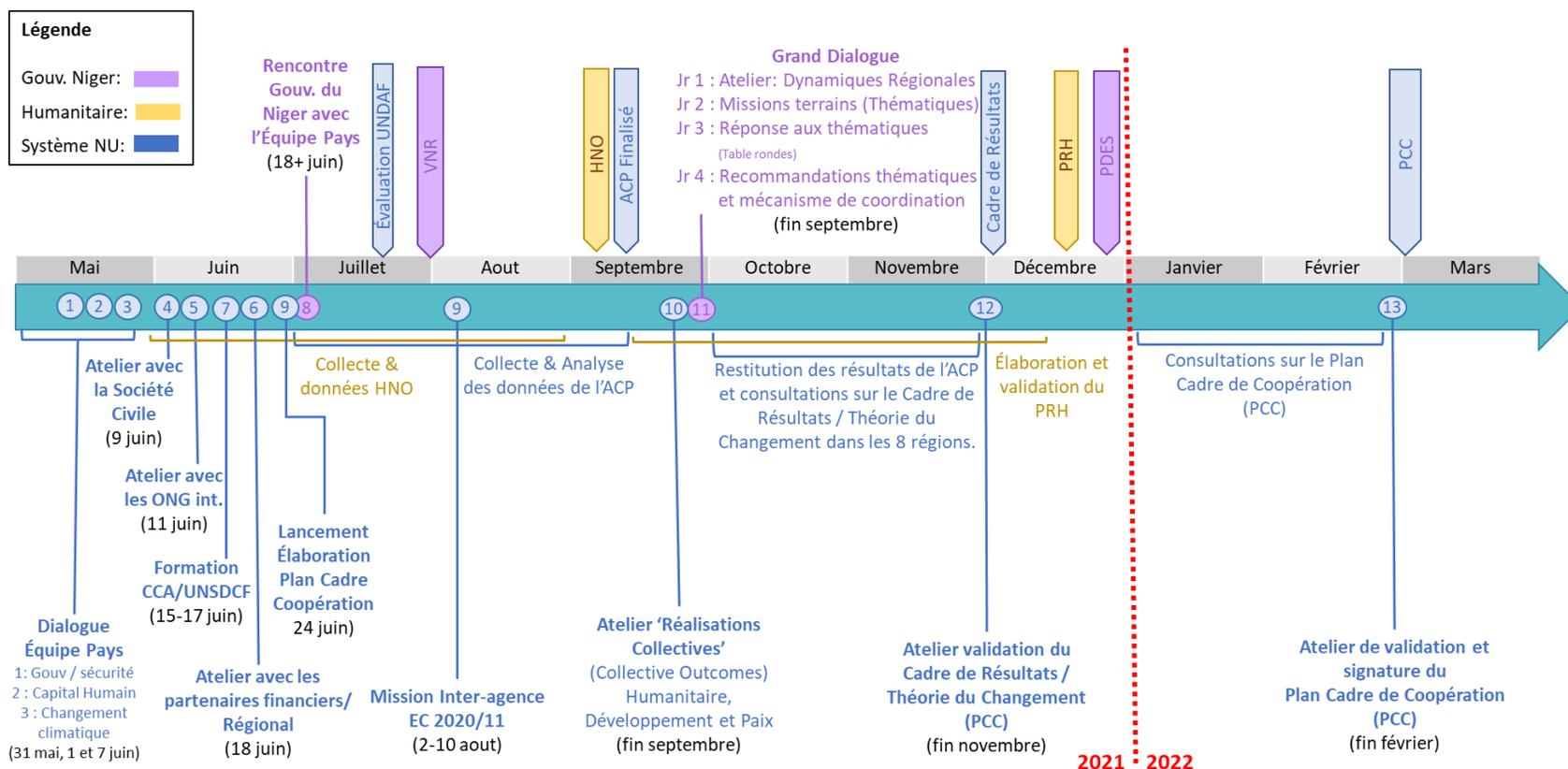
	Description	Unité	Cout/ Unité	# d'unité	Total	Respon- sabilité	Commentaire
<b>1</b>	<b>Commun au processus</b>						
1.1	Formation du 15-17 juin sur le processus ACP/PCC	Atelier	16 000	1	16 000	RCO	
1.2	Facilitateur formation	Jour	500	15	7 500		
1.3	Mini-retraite interagence (\$1800 + \$1500 Facilitateur)	Pcs	3 300	3	9 900	RCO	
1.4	Mini-retraite partenaires financiers	Pcs	1 800	1	1 800	RCO	
1.5	Grand PTF (100 pax)	Pcs	-	1	-	RCO	À déterminer
	<b>Sous-total 1</b>				<b>35 200</b>		
<b>2</b>	<b>CCA</b>						
2.1	Analyse littéraire/documentaire- (Consultant au besoin)	Jours				Agences	Couvert par les agences
2.2	Analyse des données par thématiques (Consultant)	Jours				Agences	Couvert par les agences
2.3	Statisticien (1) + Un consultant international	Jours	10,000	4	40 000		
2.4	Enquêteurs + superviseurs (40 @ 40,000CFA/Jour X 10 jours)	Jour	45	960	29 038		
2.5	Consultation et restitution au niveau des 8 régions	Atelier	8	1 000	8 000	Agences	Couvert par les agences
2.6	Consultation et restitution (atelier haut niveau Niamey)	Atelier	1	1 800	1 800	RCO	
2.7	Analyser la politique fiscale et monétaire.				0		
2.8	Mise en forme / Édition du rapport	Lump	1	13 500	13 500		
2.9	Infographie	Lump	1	5 000	5 000		
2.10	Frais d'imprimerie (500 copies)	Pcs	1	500	500		
	<b>Sous-total 2</b>				<b>97 838</b>		
<b>3</b>	<b>PCC</b>						
3.1	Consultation et restitution au niveau des 8 régions	Atelier	8	1 000	8 000	Agences	Couvert par les agences
3.2	Atelier sur les Résultats Collectifs	Atelier	1	1 800	1 800	RCO	
3.3	Mise en forme / Édition du rapport	Lumps	1	13 500	13 500		
3.4	Infographie	Lumps	1	5 000	5 000		
3.5	Frais d'imprimerie (500 copies)	Pcs	1	500	500		
	<b>Sous-total 3</b>				<b>28 800</b>		
	<b>Total</b>				<b>161 838</b>		

## Annexe 1 : Calendrier programmatique

### Niger: Processus d'élaboration des cadres de planification



Plan de Développement Économique et Sociale (PDES) - Plan Cadre de Coopération (PCC) - Plan Réponse Humanitaire (PRH)



## Annexe 2 : Plan de Communication :

<b>Vision</b>	<b>D'ici à 2022, les réalisations du Cadre de Coopération sont soutenues par une communication conjointe efficace et active qui permet de parler d'une voix commune et de se forger une identité commune pour donner plus de visibilité aux actions du SNU</b>				
<b>Objectifs globaux de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer la communication interne en assurant une meilleure circulation de l'information au sein du personnel et à tous les niveaux ;</li> <li>✓ Améliorer la visibilité du SNU et de ses réalisations au Niger ;</li> <li>✓ Accompagner la mise en œuvre efficace des projets conjoints ;</li> <li>✓ Promouvoir un changement de comportement favorable aux objectifs du SNU au regard du Cadre de Coopération 2019-2022 ;</li> <li>✓ Renforcer les relations avec les médias publics et privés pour la mise en œuvre efficace du Cadre de Coopération.</li> </ul>				
<b>AXES PRIORITAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La croissance économique inclusive, forte et durable ;</li> <li>• Le renforcement du capital humain ;</li> <li>• La consolidation de la démocratie de l'État de droit et la promotion de la bonne gouvernance.</li> </ul>				
<b>Axes stratégiques de la communication</b>					
<b>Communication interne</b>	<b>Approches de communication</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Cibles</b>	<b>Supports/ canaux</b>	<b>Activités/Indicateurs de résultats</b>
	<b>Communication interne</b>	➤ Renforcer le sentiment d'appartenance à une même famille onusienne et de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions communes à travers une meilleure circulation de l'information ;	Personnel du SNU	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Town Hall meeting ;</li> <li>➤ Rapports internes ;</li> <li>➤ Bulletins, sitreps, one pager, histoires réussies, communiqués de presse ;</li> <li>➤ Vidéos ;</li> <li>➤ Site des Nations Unies au Niger ;</li> <li>➤ Mailing list ONE UN ALL STAFF ;</li> <li>➤ Mémoire ;</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer une meilleure circulation de l'information au sein du personnel, d'amener les acteurs internes du SNU à s'approprier le contenu du Cadre de Coopération ;</li> <li>➤ S'impliquer dans la mise en œuvre des Effets et des activités conjointes ;</li> </ul>			
	<b>La communication institutionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire connaître par les canaux traditionnels le contenu du Cadre de Coopération aux différentes parties prenantes, les priorités stratégiques, les résultats, à accompagner la mise en œuvre du UNSDCF et à rendre visibles les résultats de développement en contribuant aux priorités nationales de développement</li> </ul>	<p>décideur ; Partenaires techniques et financiers ; organisations de la Société Civile ; médias ; grand public ; secteur privé ; universitaires et chercheurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La production de supports de communication : brochures, affiches, dépliants, bulletins, one pager, histoires réussies ;</li> <li>➤ Films documentaires sur le SNU (vision, mission, programmes) ;</li> <li>➤ Les sites Internet des agences et du SNU ;</li> <li>➤ Rapports annuels, rapport sur les ODD,</li> <li>➤ Flyers sur les projets conjoints ou les meilleures pratiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'organisation des ateliers, manifestations publiques importantes, liées aux programmes communs ;</li> <li>➤ L'organisation de cadres promotionnels pour le SNU à savoir les journées portes ouvertes et expositions documentaires ;</li> <li>➤ Les journées spéciales comme la journée des Nations Unies,</li> <li>➤ La commémoration des journées</li> </ul>

<b>Communication externe</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communiqués de presse ;</li> </ul>	<p>mondiales retenues par le SNU, etc.;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les relations avec les médias à travers l'organisation de points / conférences de presse, des visites de terrain, recyclages et renforcement de capacités des journalistes et autres acteurs des médias, etc.</li> </ul>
	<b>La communication pour le développement</b>	Faciliter la participation et la prise en charge par les communautés de leur propre développement	Population locale ; Acteurs coutumiers et religieux Autorités administratives ; Directions communales et régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Focus groupes ;</li> <li>➤ Caravanes de sensibilisation et information ;</li> <li>➤ Campagne de masse sur les radios communautaires ;</li> </ul>	
	<b>La communication de crise</b>	Protéger la réputation et l'image de l'organisation, de minimiser les risques et de donner une image claire du contexte, en apportant une réponse appropriée à la crise	décideuse ; Partenaires techniques et financiers ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tables rondes avec les PTFs ;</li> <li>➤ Plan de contingence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'élaboration d'un plan de réaction et de gestion de crise ;</li> <li>➤ La recherche et la collecte des informations</li> </ul>

			Organisations de la Société Civile ; Médias ; Grand public	➤ Plan de réponse humanitaire ;	pertinentes dans les meilleurs délais, et la création d'un plan pertinent de réponse à la crise ; ➤ Un examen de la gestion de la crise et des procédures ;
	<b>La communication de masse</b>	Accroître la quantité et la qualité des informations sur le cadre de coopération et discuter des obstacles, les rôles et responsabilités des acteurs afin d'apporter un changement social et de comportement.	Individus ; Couples ; Familles, Leaders religieux et communautaires ;  Responsables politiques ; Partenaires d'exécution du SNU ;	➤ Les radios, les télévisions publiques et privées, ➤ Les radios communautaires , ➤ Les supports écrits, ➤ Les sites Internet, ➤ Les réseaux sociaux	➤ Caravanes de sensibilisation et information ; ➤ Campagne de masse sur les radios communautaires ;
	<b>Le plaidoyer</b>	Amener les décideurs politiques, les leaders religieux et traditionnels, et les acteurs du secteur privé à s'engager en faveur de la mise en œuvre des actions conjointes du SNU.	Décideurs ; Partenaires techniques et financiers ;	➤ Des manifestations publiques ; ➤ Tables rondes ; ➤ Interventions dans les médias ;	